

## Le fait divers à la radio

Bernard WUILLÈME

Maître de conférences  
Université de Lyon 3  
Wuilleme.bernard@wanadoo.fr

Si l'expression « fait divers » est relativement récente du point de vue de la définition, son existence, en tant qu'événement « extra-ordinaire », date des temps les plus anciens. Il semble être apparu avec l'homme et ses questions. Roger Bastide<sup>1</sup> précisait à cet effet que dès les origines, l'homme avait inventé une science de l'événement : la divination. Il rappelait également qu'il n'y avait d'événement que pour l'homme et par l'homme et que c'était une donnée anthropologique, non une donnée objective. Georges Auclair, pour sa part, affirme que « *le fait divers n'est qu'un récit d'événement qui échappe à la science de l'événement, car il est intemporel, transhistorique et transculturel*<sup>2</sup> ». Comment définir alors le fait divers ? Roland Barthes précise : « *Voici un assassinat : s'il est politique, c'est une information ; s'il ne l'est pas, c'est un fait divers*<sup>3</sup>. » Georges Auclair précise quant à lui : « *Le fait divers [peut être défini comme une] violation des interdits fondamentaux.* » Le fait divers serait donc une « violation » des normes basées sur les attentes collectives et les stéréotypes. Ces définitions sont contemporaines et résultent du passage du fait divers en tant que genre narratif au fait divers en tant que genre médiatique.

L'âge d'or du fait divers correspond à l'âge d'or de la presse populaire, que l'on peut faire commencer le 1<sup>er</sup> février 1863 lorsqu'apparaît *Le Petit Journal* que Moïse Millaud lance au prix de 1 sou (5 centimes) alors que les autres journaux étaient vendus 3 sous (15 centimes). Mais cet âge d'or du fait divers va vraiment démarrer avec la

première page du même journal qui annonce le 24 septembre 1869 l'affaire Troppmann, qui va faire doubler les ventes du journal. La loi du 29 juillet 1881 va accélérer le processus de multiplication des titres, des pages et le gonflement de la rubrique fait divers.

C'est à la même période que le *Grand Dictionnaire Universel* de Larousse définit, en 1872, le fait divers : « *Sous cette rubrique, les journaux groupent avec art et publient régulièrement les nouvelles de toutes sortes qui courent le monde : petits scandales, accidents de voiture, crimes épouvantables, suicides d'amour, coureur tombant d'un cinquième étage, vols à main armée, pluies de sauterelles ou de crapauds, naufrages, incendies, inondations, aventures cocasses, enlèvements mystérieux, exécutions à mort, cas d'hydrophobie, d'anthropophagie, de somnambulisme et de léthargie. Les sauvetages y entrent pour une large part et les phénomènes de la nature y font merveille, tels que veaux à deux têtes, crapauds âgés de quatre mille ans, jumeaux soudés par la peau du ventre, enfants à trois yeux, nains extraordinaires...* » À la même époque, les écrivains puisent dans cette rubrique pour leurs romans, mais ils se servent aussi de la presse pour faire paraître leurs feuilletons, romans basés sur des faits divers, comme *Pot-Bouille* d'Émile Zola dans *Le Gaulois* en 1881. Avec la Grande Guerre, c'est la fin de l'âge d'or de la presse écrite.

La radio est née en 1895, pendant la période faste de la presse, mais la Grande Guerre ne va pas faciliter sa démocratisation et il faudra attendre 1922 pour voir apparaître Radio Tour Eiffel, puis Radiola (futur Radio Paris), Radio PTT en 1923. Mais s'il y a radio, il n'y a que peu d'auditeurs au début et il faudra attendre les années 1930 pour que la radio devienne un média de masse : en 1939, on comptera quelque 20 millions d'auditeurs pour 41 millions d'habitants. Toutefois, par rapport à la presse, la progression a été rapide (15 ans contre 40 ans pour la presse), mais par rapport aux pays étrangers, la France a été très lente pour des raisons à la fois de politique et de concurrence avec la presse.

En 1935, Marcel Bleustein-Blanchet va promouvoir une autre approche de la radio (Radio Cité). Un nouveau type de journalisme va ainsi voir le jour et les faits divers vont progressivement envahir les ondes. Comme l'indique Marc Martin<sup>4</sup> : « *Deux traits en font l'originalité. D'abord l'accélération de l'information [...] Mais la véritable révolution vient de la promotion du radio reportage. L'équipe des reporters de "La Voix de Paris"* va chercher dans Paris, dans la rue ou auprès des personnages dont on parle, les images sonores qui feront vivre l'information et participer dans l'instant l'auditeur à l'actualité. » Le fait divers, sans quitter la presse populaire, se trouve ainsi sur les ondes de la radio populaire. Il s'étendra bien sûr ensuite à la télévision.

Plus globalement, l'analyse du fait divers publié dans la presse a été largement développée, mais pour notre part, nous avons voulu vérifier s'il était traité d'une manière spécifique sur les ondes de la radio. Pour cela, nous nous sommes appuyé sur un fait divers de 2003 – à savoir l'affaire Flactif (que nous expliquons plus loin) – et nous l'avons analysée à partir de journaux radiophoniques des plus importantes stations françaises (en termes d'audience) : France-Inter, RTL, Europe 1 et RMC.

Rappelons rapidement les faits. *Samedi 12 avril 2003* : le beau-fils de M. Flactif, qui devait passer des vacances chez lui au Grand Bornand, trouve porte close ; les trois enfants de M. Flactif ne sont pas allés à l'école ce jour-là. *Lundi 21 avril 2003* : la gendarmerie de la section de recherches de Chambéry annonce qu'elle n'a pas trouvé trace de M. Flactif, de sa femme et de leurs trois enfants. *Mardi 22 avril 2003* : le procureur d'Annecy, M. Denis Robert-Chauveau, ouvre une information judiciaire pour « enlèvements et séquestrations » à partir des premiers résultats de l'enquête. *Vendredi 25 avril* : le procureur diffuse un communiqué qui fait le point : traces de sang humain, fragments de dents, douilles de cartouches (la possibilité d'un crime est évoquée). *Mardi 29 avril* : les gendarmes et les pompiers intensifient leurs recherches car plusieurs témoins disent avoir vu le véhicule 4x4 de M. Flactif. *Vendredi 2 mai 2003* : *Le Dauphiné Libéré* indique que quatre groupes sanguins auraient été identifiés (et peut-être même un cinquième) par les analyses effectuées au laboratoire de Nantes (la thèse de l'acte criminel se met en place). *Samedi 3 mai 2003* : *Le Parisien* parle de la découverte d'un sixième ADN. *Dimanche 13 mai* : le 4x4 est retrouvé près de l'aéroport de Genève. *Mercredi 18 juin* : *Le Parisien* signale que des échantillons ADN appartenant à trois membres de la famille Flactif ont été découverts dans le véhicule en question. *Jeudi 26 juin* : dans l'émission « Pièces à conviction » de France 3, la belle-mère de M. Flactif affirme que son fils a été victime d'une agression. *Mardi 16 septembre* : quatre personnes sont interpellées et gardées à vue au Grand Bornand (un certain M. Lefèvre est placé sous surveillance ; une autre personne arrêtée aurait été le dernier témoin à avoir vu M. Flactif en vie). *Jeudi 18 septembre* : les gendarmes découvrent des ossements calcinés dans une forêt proche de Villards-sur-Thônes (le procureur d'Annecy indique que l'un des suspects, David Hotyat, a avoué les cinq crimes ; son empreinte génétique correspond au sixième ADN ; un deuxième couple serait complice ; le mobile serait l'appât du gain et la jalousie). *Vendredi 26 septembre* : le pistolet, que David Hotyat a déclaré avoir utilisé, est retrouvé dans un canal du Pas-de-Calais. *Vendredi 10 octobre* : David Hotyat dément être l'auteur de la tuerie du Grand Bornand.

Il s'agit donc d'un fait divers « classique » tel que décrit par la littérature savante. L'histoire se déroule en quatre temps : 1. *avril-début mai 2003*, la disparition des Flactif ; 2. *mai-juin 2003*, le 4x4 retrouvé et les premières preuves d'un crime ; 3. *mi-septembre/mi-octobre 2003*, le/les coupable(s) reconnu(s) et arrêté(s) ; 4. *depuis la mi-octobre 2003*, les suites de l'affaire, en attendant le jugement.

Tous les ingrédients du « bon fait divers » sont réunis dans l'Afrique Flactif : rupture face à la norme (c'est-à-dire la rupture du contrat qui veut que les hommes ne doivent pas se nuire physiquement) ; anonymat des acteurs au moment des faits ; caractère inexplicable de l'événement ; effets de coïncidence (le voisin des victimes, qui s'est le plus exprimé dans les médias, pourrait être coupable) ; fait divers de type psychologique (le meurtrier aurait agi par jalousie de la réussite financière de M. Flactif). Le traitement des informations se déroule en quatre temps et il faut reconnaître qu'à chaque re-démarrage de l'affaire, la nouvelle information a été fournie par la presse quotidienne : *Le Parisien* et *Le Dauphiné Libéré*. En quelques mois, nous sommes ainsi passés d'un « petit » fait divers à un « grand » fait divers, si nous reprenons la classification de Dubied et Lits<sup>6</sup>. Cette transition s'est faite le 16 septembre (voir tableau 1 ci-dessous) :

Tableau n°1 : deux types de fait divers

	Petits faits divers	Grands faits divers
Support	- presse : pages intérieures et colonnes de journaux régionaux ou nationaux - TV : <i>reality shows</i> , émissions régionales - radio : mini-reportages	- presse : unes et pages nationales des journaux - TV : journaux télévisés, émissions spéciales, grands reportages - radio : journaux parlés, émissions spéciales, reportages
Choix rédactionnels	Brèves	Articles longs
Caractéristiques structurelles ou de mise en forme	Simples réponses aux questions : - qui ? - quoi ? - où ? - quand ? - comment ? - pourquoi ?	- mise en intrigue, récit - rôles stéréotypés - charpente - chronologie - conclusion annoncée
Autres caractéristiques	Jeux sur la proximité	Globalisation, influence sur la mémoire collective, possibles influences sur la vie sociale

Sur le plan radiophonique, l'affaire Flactif est arrivée en même temps sur toutes les ondes avec des reportages qui ont maintenu les auditeurs en haleine : mise en scène et mise en intrigue du récit ; rappel de la chronologie à chaque temps fort de l'affaire ; effet de globalisation sur le mobile ; réponse au pourquoi (la jalousie, l'envie). Des mobiles aussi anciens que le monde, donc un phénomène de société intemporel, transhistorique et transculturel.

Pour approfondir notre analyse nous nous sommes intéressé plus particulièrement à un journal radiophonique, à savoir celui d'Europe 1 à midi le 16 septembre 2003<sup>7</sup> :

**Animatrice** : – « Europe 1. Il est midi. Yves Calvi pour Europe midi. »

[Phrase d'ancrage habituelle du journal d'Europe midi.  
L'auditeur sait sur quelle station il est et qui lui parle]

**Yves Calvi** : – « Bonjour. Ouverture ce matin d'un important procès à Evry pour viol collectif devant la Cour d'assises des mineurs de l'Essonne...

- Du nouveau dans l'affaire Flactif, cette famille disparue au Grand Bornand. Les tout derniers développements...
- Sécurité routière : installation de nouveaux radars automatiques...
- Jacques Chirac est de retour sur la scène politique dans l'Yonne...
- Londres ne sera plus qu'à 2h35 de Paris...
- Le Garde des Sceaux Dominique Perben...
- Le retour de l'OM pour Real de Madrid...
- La Bourse... »

[Jingle musical pour la fin des titres. Durée des titres : 2'10"]

**Yves Calvi** : [Affaire de la tournante d'Evry. Franck Berruyer<sup>8</sup> expose les débats. Il est à la Cour d'assises pour mineurs d'Évry Yves Calvi fait ensuite intervenir la fondatrice du mouvement « Ni putes, ni soumises », Fadela Amaral, qu'il questionne sur cet événement et attend d'elle un avis d'expertise. Durée du sujet : 5'45". Jingle musical pour signaler la fin du sujet]

[Sécurité routière. Yves Calvi questionne dans le studio Alain Delmas, qui est reporter à Europe 1 et spécialiste de ce type de problèmes. Durée du sujet : 2'45". Jingle musical pour signaler la fin du sujet.]

**Yves Calvi** : – « *D'autres informations [succession de diverses informations sous forme de brèves] :*

- *Tentative de meurtre d'une jeune fille sur un jeune homme...*
- *Enquête sur le réseau de soutien à Yvan Colonna...*
- *Réaction des Français à la baisse de rémunération du livret A...*
- *Lucien Abenaim sera entendu aujourd'hui par la Commission parlementaire sur la canicule...*
- *Interpellation à l'aéroport de Roissy d'un Anglais qui avait 250 passeports sur lui...*
- *L'aéroport de Toulouse-Blagnac est toujours partiellement paralysé...*
- *La recherche sur les antibiotiques est bloquée aujourd'hui...*
- *Les Chinois dans l'espace, c'est pour bientôt...*
- *Enfin, les Beatles font toujours rêver...* »

[Durée de ces brèves : 2'45". Jingle musical pour marquer la fin de cette série d'informations]

**Animatrice** : – « *Tout de suite le temps* »  
[Page de publicité pour les Télécoms]

**Yves Calvi** : – « *Le temps avec Thierry Freyret* »

**Thierry Freyret** : [Rubrique météo]

**Yves Calvi** : – « *Dans quelques instants, le grand retour de l'OM et un dossier très sérieux pris en charge par Dominique Perben sur les victimes de personnes jugées irresponsables...* »

[Intervention du médiateur d'Europe 1]

[Page de publicité]

**Yves Calvi** : [L'OM dix ans après...]

**Yves Calvi** : [Le dossier Perben...]

**Yves Calvi** : – « *Après des mois d'apparente confusion, l'affaire Flactif est relancée...* »

[Yves Calvi va rappeler la chronologie de l'affaire. Ensuite, le correspondant d'Europe 1 à Lyon, Jean-Luc Boujon, va

successivement faire le point sur l'enquête puis il va répondre aux questions d'Y. Calvi. J.-L. Boujon est en Savoie, sur les lieux du drame. Les questions d'Y. Calvi sont celles que se pose ou se poserait l'auditeur de la station. Durée de cette partie du journal : 4'15"]

Ce journal d'Europe 1 est assez voisin des journaux des autres stations ce jour-là. Sur le plan des thèmes, ce sont deux faits divers qui ouvrent et clôturent le journal. Europe 1 a choisi de faire figurer l'affaire Flactif en deuxième rang au niveau des titres, mais de ne la traiter qu'en fin de journal. Il y a bien une mise en scène ou plutôt une mise en intrigue de l'information. L'affaire Flactif, le 16 septembre, prend une nouvelle dimension puisque nous apprenons le nom du présumé coupable dans cette affaire : un voisin qui aurait agi par jalousie. Résultat : cinq morts (dont trois enfants).

L'aspect morbide de la chose n'est pas abordé. On se contente ici des faits, on ne fouille pas les raisons, les mobiles ; l'auditeur se pose des questions auxquelles Europe 1 ne répond pas, ou ne peut ni ne veut répondre compte tenu du risque de tomber dans le trivial ou de ressembler à la presse *people*. En revanche, RTL ira plus loin que ses concurrentes. On y interrogera notamment une dame présentée comme « *s'appelant Louise, une retraitée de 80 ans longtemps voisine du couple Hotyat* [présumé coupable] » et « *qui en dresse un portrait assez peu flatteur. Elle avait porté plainte contre David Hotyat pour injures et dégradation.* » La vieille dame de dire ensuite : « *Très agressif, on avait peur de lui, on n'osait plus sortir. Moi, je vous le dis, c'était un voyou. J'ai dit que ça arrivera un jour, y fera du mal à quelqu'un.* » Il y a là une tentative d'explication du mobile, mais indirecte. Faut-il y voir aussi une mise en scène ?

Autre aspect intéressant : la radio, c'est de l'échange interpersonnel qui veut être entendu par tout le monde. Le journaliste présente les faits et a recours aux services d'un expert qui est dans le studio ou sur le terrain et qui est questionné à voix haute pour être entendu par les auditeurs. Autrement dit, le journaliste doit poser les questions que se posent les auditeurs ou qu'ils pourraient se poser. Le journaliste cherche à se mettre à la portée de son auditeur, en fonction du « style de la station » ou de « *l'identité discursive*<sup>10</sup> » de son auditoire.

Jean-Pierre Esquenazi propose la notion d'identité discursive qu'il définit ainsi : « *Le terme d'identité discursive désignera pour nous la figure publique du média, cette image constituée exemplaire après exemplaire et incarnant son dessein fondamental*<sup>11</sup>. » Si l'identité de la presse est graphique, celle de la radio est sonore : ouverture musicale, signature musicale, voix

et ton des animateurs et des journalistes. Ce sont donc les journalistes de la radiodiffusion qui construisent « l'identité discursive » de la station par l'intermédiaire des journaux, mais il faut cependant tenir compte des animateurs qui définissent « le ton » de la station. Par exemple, les jeux sur RTL le matin sont à l'origine d'une « teinte » particulière à la station. Il est également à noter que le « style » de Jean-Claude Bourdin (ex-RTL) sur RMC donne une certaine couleur ou image sonore à cette station, tant l'image du journaliste se confond avec celle de la station. Nous pourrions à cet égard reprendre la typologie proposée par Michel Meyer<sup>12</sup> : Europe 1, « *des mots et des voix* » ; RTL, « *la populaire qui peine* » ; RMC-Info ou « *le café du commerce des ondes* » ; « *sentir le monde* » sur France-Inter, etc.

Le fait divers présenté à la radio a surtout comme particularité d'être traité dans l'immédiateté, voire l'instantanéité. C'est comme une « histoire que l'on suit », et qui se termine avec l'arrestation du ou des coupables. Le deuxième volet de l'affaire Flactif sera constitué par le procès du ou des coupables en question (le but étant de comprendre les mobiles des accusés et de permettre ainsi une conclusion). C'est peut-être le dernier avatar du roman-feuilleton ou du feuilleton policier qui a eu son heure de gloire dans les années 1960 et c'est ce qui différencie, semble-t-il, le fait divers rapporté par la radiodiffusion. À chaque intervention, on récapitule rapidement l'histoire et l'on apporte de nouveaux faits.

La narration du fait divers à la radiodiffusion utilise une figure de rhétorique classique, l'hypotypose qu'Olivier Rebolu définit ainsi<sup>3</sup> : « *L'hypotypose (ou tableau) [...] consiste à peindre l'objet dont on parle de façon si vivante que l'auditoire a le sentiment de l'avoir sous les yeux. Sa force persuasive vient de ce qu'elle "fait voir" l'argument, associant le pathos au logos.* » Ni la presse, ni la télévision n'utilisent ce genre de figure car ces médias n'ont pas la même capacité de faire vivre directement les faits. Le journaliste radiophonique bénéficie d'un vrai potentiel d'évocation par la voix que n'atteignent pas les autres médias. À la radio, on parle un peu comme au café du commerce ou encore entre collègues ou amis ; l'auditeur a priori comprend tout ; on évite les mots savants ou ambigus. Le fait divers doit être présenté sans image, ni schéma : toute la compréhension repose sur la seule narration journalistique.

Selon Marshall McLuhan<sup>14</sup>, la radio est un média chaud, c'est-à-dire qu'il ne laisse à son public que peu de « blancs » à remplir et qu'il prolonge un seul des sens, ici l'ouïe. Ce que ne sauraient être la presse ou la télévision, toujours selon McLuhan. En effet, l'image arrive toujours après, ou plutôt c'est une image « après-coup », qui apporte rarement

du neuf ou de l'intéressant sur un fait divers. On note à cet égard peu de différences entre les principales stations généralistes, à part peut-être France Inter qui adopte toujours un ton « en retrait » lorsqu'il s'agit de fait divers, le service public faisant souvent preuve d'une certaine « retenue » vis-à-vis de ce type d'événement.

Au total, nous devons reconnaître que la différence que nous avons remarquée entre la radio et les autres médias n'est pas aussi forte qu'une première approche pourrait l'indiquer. La différence est plutôt le fait de l'appel au sens de l'ouïe qui permet de convoquer l'émotion, l'affectif... ce que les autres médias ont du mal à réaliser. De plus, l'absence d'images permet de faire fonctionner à plein l'imaginaire de l'auditeur. Toutefois, nous observons une sorte d'homogénéisation de la narration du fait divers quel que soit le média qui le relate avec, cependant, une approche plus « feuilletoniste » de la part de la radio, comme une histoire qui se suit, avec ses rebondissements, ses retours en arrière, très semblables en cela aux feuilletons radiophoniques des années 1960/70 avec, à chaque diffusion, un rappel de l'épisode précédent ■

### Notes

1. BASTIDE Roger (1968), « Sociologie de la connaissance de l'événement », *Perspectives de la sociologie contemporaine, Hommage à Georges Gurwitsch*, Paris, PUF.
2. AUCLAIR Georges (1970), *Le mana quotidien : structures et fonctions de la chronique des faits divers*, Paris, Anthropos.
3. BARTHES Roland (1980), *Essais critiques*, Paris, Seuil.
4. MARTIN Marc (1997), *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, p.191.
5. Journal sonore de Radio Cité.
6. DUBIED Annick & Marc LITS (1999), *Le fait divers*, Paris, Puf, coll. « Que sais-je ? », n°3479, p.78.
7. Pour des raisons bien compréhensibles d'espace, nous n'avons pas développé toutes les informations qui ont été émises. Nous avons seulement gardé la phrase d'introduction qui nous permettait de situer le thème de la nouvelle.
8. Grand reporter à Europe 1.
9. Qui habitait alors dans une petite commune du Pas-de-Calais : Biache Saint-Vaast.
10. ESQUENAZI Jean-Pierre (2002), *L'écriture de l'actualité*, Grenoble, PUG, pp.128-129.
11. *Ibid.*, p.128.
12. MEYER Michel (2003), *Paroles d'auditeurs*, Paris, Éditions des Syrtes.
13. REBOUL Olivier (2001), *Introduction à la rhétorique* (4<sup>e</sup> édition), Paris, PUF, p.142.
14. MC LUHAN Marshall (1968), *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil, Points, p.348.

*LE FAIT DIVERS À LA RADIO*